	Compte Rendu	Page 1/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001


	QUI	Date
Rédaction	Barbara BARROIS (Secrétariat Direction et Coordination Filière Gériatrique)	18 juin 2024[ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTI ME]
Approbation	Francoise PERRIN VENUTO (Directeur Délégué EHPAD et Filière Gériatrique en Direction Commune)	18 juin 2024

1. Destinataires

Tout le CHPCB.

2. Description

Participants	<p>Mme Françoise PERRIN-VENUTO, Directrice adjointe Mme Louise MATHIEU, Représentante des résidents Mme Solange MARILLIER, Représentante des résidents suppléante Mme Gisèle JAMMES, Représentante des familles Mme Viviane VIGNERON, Représentante des familles Mme Gaëlle DUVERNAY, Représentante des mandataires judiciaires Mme Eliane DUCHARNE, Représentante du personnel Mme Marie-Hélène PINNA, Représentante du personnel Mme Marie ROUSSEAU, Représentante du personnel Mme Françoise BLETHON, Représentante des bénévoles Mme Isabelle POLETTE, Représentante de l'équipe médico-soignante Dr Aurélie TERRIER, Médecin coordinateur</p>
Excusés	<p>Mme Camille PEUTOT, Responsable qualité et gestion des risques Mme Isabelle BONNET, Représentante des familles Mme Martine PLASSARD, Représentante des bénévoles M. Christian LAVENIR, Représentant de l'organisme gestionnaire</p>
Invités	<p>Mme Chrystelle DURAND-DESVERNOIS, IDEC Mme Sandrine COGNARD, Référente qualité Mme Cécile BOUCAUT, Animatrice</p>
Secrétariat de séance	Mme Barbara BARROIS – Secrétaire de la Commission

	Compte Rendu	Page 2/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001

1. Approbation du compte rendu du 11.12.2023

Les membres du conseil des résidents valident le procès-verbal du 11.12.2023.

2. Retour sur les points évoqués lors des séances précédentes

➤ **Investissements du quotidien et crédits non reconductibles :**

Les investissements du quotidien pour le site de la Clayette : un électrocardiogramme devrait arriver, il est actuellement en test dans un autre service. La climatisation du service L'instant présent a été réalisée.

Au niveau des crédits non reconductibles, Mme Perrin-Venuto avait demandé l'équipement des 66 chambres en rails de transfert à hauteur de 66000€ ; seulement 33000€ ont été accordés, 33 chambres seront équipées en rails de transfert.

Obtention également de la formation Snoezelen et de la formation Simango (formation en e-learning) ainsi que le paiement des heures supplémentaires réalisées par les professionnels l'été dernier.

Mme Laval-Martin cadre de santé à Charolles, va suivre un DU éthique, ce qui pourra être utile pour l'ensemble des professionnels des 3 EHPAD.

- **Ecran à l'entrée de l'établissement** : ne fait pas partie des priorités du plan pluriannuel d'investissement pour cette année.
- **Suite de la FEI concernant le résident qui a ingurgité de l'eau de Javel** : le chariot de ménage a été sécurisé avec des portes.
- **Facturation** : les familles aimeraient refaire un point sur le détail des factures.
- **Médiation animale** : La petite fille d'une bénévoles va intervenir avec son chien, un Terre-neuve, auprès d'une dizaine de résidents. Cette personne est formée, le chien est suivi.
Mme Mathieu aimerait la présence d'un chat : l'équipe travaille sur ce projet.
- **Compte rendu de séance** : ils seront mis sur le site internet, et les familles peuvent les trouver dans un classeur à l'accueil.


3. Composition du conseil des résidents et du conseil de la vie sociale commun

➤ **Composition du conseil des résidents**

Les animatrices ont organisé une commission d'animation avec les résidents. Elles ont abordé le thème du conseil des résidents. Suite à cette commission 4 résidents seraient intéressés pour être représentant en plus de Mme Mathieu et Mme Marillier. Il y aura 3 titulaires et 3 suppléants.

Mme Boucaut animatrice précise que les résidents ont de la peine à faire la différence entre CDR et CVS commun.

Mme Perrin-Venuto explique qu'au moment de la fusion, il a été décidé de garder sur place, dans chaque établissement (Gueugnon, La Clayette, Charolles) un conseil des résidents afin de traiter les problématiques locales et de créer un conseil de la vie sociale commun permettant d'aborder des questions communes à ces 3 EHPAD.

	Compte Rendu	Page 3/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001

La composition du conseil des résidents reflète au plus près la composition réglementaire du conseil de la vie sociale.

- **Représentante du personnel** : Mme Marie-Hélène Pinna, Mme Marie Rousseau et Mme Eliane Ducharne
- **Représentante des résidents** : Mme Louise Mathieu
- **Représentante des familles** : Mme Isabelle Bonnet
- **Représentant des représentants légaux** : pas de candidature ; constat de carence pas de représentant des représentants légaux
- **Représentante des Bénévoles** : Mme Françoise Blethon (comité d'animation) et Mme Monique Plassard (aumônerie)
- **Représentant de l'équipe médico-soignante** : Mme Isabelle Polette
- **Représentante des mandataires judiciaires** : Mme Gaëlle Duvernay

Les animatrices proposent de réaliser un trombinoscope de la composition du conseil de la vie sociale commun.

- **Composition du conseil de la vie sociale commun** :
 - **Représentante du personnel** : Mme Marie-Hélène Pinna
 - **Représentante des résidents** : Mme Louise Mathieu
 - **Représentante des familles** : Mme Viviane Vigneron
 - **Représentant des représentants légaux** : pas de candidature ; constat de carence pas de représentants des représentants légaux
 - **Représentante des Bénévoles** : Mme Françoise Blethon.
 - **Représentant de l'équipe médico-soignante** : M. Maxime Martin
 - **Représentante des mandataires judiciaires** : M. Antoine Hastings

4. Présentation et validation du règlement intérieur

Mme Perrin-Venuto propose que la durée du mandat des membres du conseil de la vie sociale soit de 3 ans.

Le président et vice-président seront élus lors du CVS commun.


Mme Perrin-Venuto précise que le règlement intérieur est un document vivant, qu'il peut être corrigé, modifier par voie d'avenant.

Les membres du conseil des résidents valident le règlement intérieur avec les modifications présentées ci-dessus.

5. Mise à jour des documents contractuels

- **Livret d'accueil** : un livret d'accueil va être réalisé pour chacun des 3 EHPAD.
- **Règlement de fonctionnement** : dans ce document se trouvera tout ce qui concerne la sécurité, les droits des résidents, l'organisation, les modalités pratiques...
- **Le contrat de séjour** : document regroupant toutes les explications concernant les tarifs, conditions de résiliation...

Ces 2 documents sont en cours de révision.

	Compte Rendu	Page 4/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001

6. Démarche qualité

➤ Bilan 2023 des fiches d'évènements indésirables (cf power-point)

Mme Cognard présente les fiches d'évènements indésirables pour le site de la Clayette.

Sur l'année 2023, 69 fiches d'évènements indésirables ont été déclarées :

- 56 sont traitées et clôturées
- 13 sont en attente de traitement ou d'information complémentaires
- 1 a été déclarée à l'Agence Régionale de la Santé, suite à un évènement indésirable grave.

Concernant les catégories des fiches d'évènements indésirables :

- 11 en lien avec la prise en charge médicamenteuse
- 24 en lien avec la cuisine ou la blanchisserie
- 12 en lien avec les services techniques / logistiques/ informatiques (panne informatique, problème de téléphone, de matelas...)

La majorité des FEI sont réalisées par les IDE (21), les agents de blanchisseries (15), les chefs de service (8) ou les aides –soignantes (6) puis les ASH et le cadre de santé.

➤ Point sur l'évaluation des ESSMS et grille d'évaluation du CVS

Pour rappel, la visite était initialement prévue au 1^{er} trimestre 2024, une demande de report a été effectuée et acceptée.

La visite est prévue du 17 au 19 septembre 2024 sur les EHPAD de Charolles, La Clayette, Gueugnon et l'accueil de jour soit 1 journée par site.

Pour se préparer à cette évaluation, un état des lieux a été réalisé en amont sur chaque site. Suite à celui-ci, des actions sont mises en oeuvre afin d'améliorer la qualité des prestations au regard du référentiel élaboré par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Pour suivre toutes ces actions, un COPIL Qualité dédié aux EHPAD se réunit régulièrement. Le REQUA (réseau qualité) nous accompagne dans cette démarche sur le versant méthodologique.

Le COPIL Qualité s'entraîne avec les méthodes qui seront utilisées pour la visite :

- Accompagné traceur : entretien entre les experts et le résident sur la prise en charge, l'accueil, respect de l'intimité... puis les mêmes questions sont posées à l'équipe permettant ainsi de croiser les différents points de vue et avoir un peu plus de traçabilité.

Un accompagné traceur a été réalisé sur le site de Gueugnon. (cf.diaporama)


Les membres du CVS vont être également interrogés sur 10 critères lors d'un entretien collectif avec les évaluateurs. (cf.grille d'évaluation)

7. Bilan 2023 des plaintes, réclamations et éloges

➤ Bilan 2023, des plaintes et réclamations :

Pour l'année 2023, nous comptons 4 réclamations pour l'EHPAD de La Clayette :

- 3 concernent la perte d'appareil auditif : 2 sont toujours en cours (attente de documents) et 1 est clôturée
- 1 concerne la chute d'un patient dont l'épouse n'a pas été prévenue : dossier clos.

	Compte Rendu	Page 5/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001

Depuis le début de l'année 2024, il y a eu 2 réclamations :

- 1 réclamation concernant le matériel : perte d'effet personnel, dossier classé.
- 1 réclamation sur la dégradation des conditions de séjour : la famille se plaint d'un turnover important du personnel voire un sous-effectif, courrier de réponse en cours.

➤ **Bilan 2023 des éloges :**

En 2023, l'établissement a reçu 18 remerciements pour le service d'EHPAD, soit sous forme de courriers (cartes, lettres), soit de remerciements lors de la parution de l'avis de décès. Sans compter les remerciements reçus oralement dans les services.

L'animation a également reçu des dons en remerciement.


8. Bilan animation depuis fin 2023 (cf. diaporama)

➤ **Rétrospective des animations marquantes qui ont eu lieu en fin d'année 2023 et début 2024**

- Les 3, 4 et 5 octobre : braderie automne, hiver
- Mercredi 18 octobre : Journée sur le thème du Maroc
- Jeudi 9 novembre : Vernissage de l'expo photo
- Jeudi 19 octobre : Fête des conscrits réunissant les résidents, les bénévoles et le personnel
- Jeudi 16 novembre : Fête du Beaujolais nouveau
- Jeudi 23 novembre : Chorale de Baudemont
- Les 14 et 15 décembre : Marché de Noël
- Jeudi 21 décembre : Fête de Noël avec le musicien « Emmenez-moi »
- Jeudi 11 janvier : Chorale de Tancon
- Lundi 22 janvier : Vœux présentés par la municipalité de la Clayette
- Lundi 5 février : Fête de la Chandeleur
- Mardi 13 février : Fête du carnaval avec Pascal Millet (accordéoniste) offert par la Croix-Rouge
- Les 23/01 et 15/02 : projet artistique « La grande Lessive » avec les élèves de la MFR de la Clayette. Vernissage le mardi 26 mars.
- Les 5, 6 et 7 mars : Braderie printemps/été
- Jeudi 14 mars : Après-midi musical animé par les Folkeux du Grand Couvert (groupe folklorique)

➤ **Les animations à venir**

- Lundi 8 avril : après-midi musical animé par Pascal Millet offert par la croix Rouge
- Jeudi 2 mai : après-midi musical animé par le musicien « Emmenez-moi »
- Samedi 6 avril après-midi : marche solidaire au départ de l'EHPAD, au profit de l'association pour les résidents

	Compte Rendu	Page 6/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001

➤ **Les nouveautés et projets à venir**

- Les bénévoles de la Croix-Rouge propose d'intervenir tous les deux mois. Lors de cette après-midi-là, un accordéoniste interviendra, le goûter sera également offert.
- Les ateliers cuisine vont reprendre suivis d'un repas en petit groupe à tour de rôle.
- Des ateliers pâtisseries auront lieu une fois par mois à l'Instant Présent.
- Les rencontres avec les enfants et les « nounous » du relais d'assistantes maternelles « la Ribambelle » vont reprendre deux fois par mois.
- Une fête des familles aura lieu le samedi 1^{er} Juin. Cette fête se déroulera l'après-midi en présence de la Fanfare de La Clayette, de Pascal Millet accordéoniste et du chanteur « Emmenez-moi ». Des invitations seront envoyées pour cette occasion.
- Un thé dansant inter-établissement aura lieu le jeudi 17 octobre à la salle des fêtes de La Clayette en présence de Monsieur Jourdier.

Les animations quotidiennes ont lieu dans chaque secteur : jeux de société, lotos, gym douce, bricolage, chansons, crêpes, lectures... l'équipe d'animation ajuste les animations en fonction des besoins et envies des résidents.

Les animatrices ont travaillé sur :

- Un flyer pour le service animation : horaires, activités, équipe de bénévoles, intervention des coiffeuse et trombinoscope des animatrices.
- Un mot de bienvenue : petit mot et corbeille de bienvenue à l'arrivée du résident.

9. Préparation de la réunion des familles de juin prochain

Mme Perrin-Venuto demande aux membres du conseil des résidents quels sont les thèmes qu'ils aimeraient aborder lors de la réunion des familles et l'horaire souhaitée.

Sujets proposés :

- Déroulement d'une journée type
- Présentation du conseil des résidents et conseil de la vie sociale
- Présenter l'adresse mail pour les familles


Mme Jammes demande s'il serait possible de mettre en objet des mails « EHPAD » afin de pouvoir distinguer la provenance du mail.

La réunion est prévue le 14 juin 2024 à 14h30

10. Echange sur un programme de travail pour l'année 2024

Mme Perrin-Venuto souhaiterait que les membres du CVS travaillent sur des thématiques. Elle demande si le conseil pense à des sujets en particulier :

- Mme Vigneron propose de travailler sur la bientraitance et la maltraitance.
- La place des bénévoles.

	Compte Rendu	Page 7/7
	CONSEIL DES RÉSIDENTS SITE DE LA CLAYETTE - 18.03.24	Date d'application : 18 juin 2024
	Document N° : PCB-CR-0060	Version : 001

11. Question diverses

- L'extérieur au niveau de L'Instant Présent n'est pas sécurisé : bordures en béton pouvant être dangereuses pour les résidents qui déambulent.
- Dr Terrier propose qu'un parcours avec des plantes aromatiques soit créé.
- Mme Polette et Mme Durand-Desvernois souhaiteraient que L'Instant Présent soit repeint avec des couleurs plus vives.
- Mme Ducharnes demande si les portes de L'Instant Présent sont vérifiées souvent, car certains résidents les secouent souvent et très fortement.
- Pour le service Instant Présent, Mme Polette souligne que l'ergothérapeute a soumis l'idée de coller un sticker bibliothèque sur la porte donnant sur l'extérieur en guise de trompe l'œil.

Un tour de table est réalisé, chaque membre exprime son ressenti sur les conseils des résidents et la vie dans l'établissement.

Fin de la séance à 15h45.

Pour La présidente Isabelle BONNET absente
Françoise PERRIN-VENUTO
Directrice adjointe

